

Communiqué de soutien aux magistrats et magistrates menacé·es

En ce début de semaine, des commentaires publiés dans un média en ligne d'extrême droite et contenant des attaques nominatives d'une grande violence contre certain·es des magistrat·es intervenu·es lors du procès des assistants parlementaires du Front national, ont été rapportés par voie de presse.

Il est indispensable de distinguer la critique de la justice, qui doit être possible dans les limites du respect de son indépendance, des provocations à la haine et à la violence contre celles et ceux qui l'exercent, de surcroît lorsqu'ils ou elles sont ciblés et identifiés. Les magistrat·es ne rendent pas la justice à titre individuel mais au nom du peuple français, en qualité de membres du corps judiciaire. Viser leur personne, c'est nier le rôle d'une autorité judiciaire dont la mission est fixée par la Constitution, au même titre que pour les pouvoirs législatif et exécutif.

En l'occurrence, les propos relayés sont susceptibles de générer des pressions sur des magistrat·es s'apprêtant à rendre un délibéré dans une affaire en cours. Ces tentatives d'intimidation voire de dissuasion, ne sauraient être tolérées.

Cet événement s'inscrit dans un contexte plus général de banalisation des attaques contre l'institution judiciaire. Il n'est désormais plus rare que des représentant·es politiques de tous bords, des personnalités publiques ou des médias jettent le discrédit sur le travail des magistrat·es ou remettent en cause leur légitimité à rendre la justice. Ces agissements nourrissent une défiance croissante et dangereuse à l'encontre des juges et des procureur·es dans l'espace public et, par là, fragilisent notre Etat de droit.

Le Syndicat de la magistrature s'inquiète en outre de l'insuffisance des mesures de protection et d'accompagnement proposées par l'administration devant la multiplication de ce type de menaces, quels que soient les contentieux ou les affaires dans lesquels elles sont proférées.

Il apporte son plein et entier soutien aux collègues ciblé·es et appelle les représentant·es de l'institution judiciaire à se mobiliser pour que les magistrat·es puissent rendre la justice de façon indépendante et sereine.